

Ἐποικισμὸς Ἰερίου.

Koila.

Ἰερίου.

148

(1)

Bulletin de Correspondance Hellénique. 1912. pag. 285-305.

Voyage dans la Chersonèse et aux îles  
de la mer de Thrace. par M. M. Ch. Picard et  
A. G. Reinach.

Koila.

A. Hauvette a fait valoir les motifs qui permettent de placer  
à Koila, autour de la baie située au Nord-Est de Madistes,  
l'antique Koila ou Koilē. Elle pourrait avoir eu son  
nom à la profonde échancrure qui se présente à cet en-

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

droit de la mer, les quelques noms de dis-  
cription déjà connues et, une autre inscription attestant  
l'importance prise par cette ville à l'époque romaine (1)

Aux faits réunis par Hauvette, il convient d'ajouter ce  
que nous apprennent les monnaies. Koila a émis de-  
puis Hadrien des deniers portant au droit la tête  
de l'empereur, au revers: Ael(ianum) munic(ipi-  
um) Koila(norum).

Avecestos, Koila est la seule ville de Chersonèse  
qui frappe monnaie sous l'empire (2). Comme, à  
cette époque, Madistes n'a pas de monnayage, comme

(1) B. C. H., IV (1880), p. 510 et suiv.; cf. Dumort-Homolle,  
Mél., p. 498, et note 2.

(2) Brit. Mus. Catal., Thrace, p. 191.

d'autre part elle n'est pas mentionnée par Pline (1),  
 et que l'existence, à une demi-heure de distance, de  
 deux villes importantes à la même époque est peu  
 probable, il est permis de penser que c'est Koila qui  
 fut le grand débouché des îles de la Chersonèse,  
 au moins depuis Hadrien, par qui elle avait été é-  
 levée au rang de municipale. On voit qu'elle prend  
 le titre de [ζαγγαποράτων Κοζανῶν] (1).

(1) C'est sans doute par erreur que Pline (IV, 49) men-  
 tionne un portus Coelus et Panhormus sur le chemin me-  
 nant, d'Elaioua, sur le golfe Mélas. Ptolémée,  
 III, 11, 9, place au contraire, dans la stratégie de Thrace la  
 ville de Koila, et dans la région qui nous occu-  
 pe, Koila, Testa, et Kaitheolis. Quelques manuscrits a-  
 joutent ceux de Moudista et Kpidia et Maolis (sic).  
 On a reconnu avec raison Moudista dans Madis et Kpidia dans  
 dans Kpidia. Strabon atteste que Kritthotes était en ruines de  
 son temps (pourtant Kritthotes est encore citée par Pline, IV,  
 48, comme une place de l'intérieur de la Chersonèse; il  
 mentionne Moudista et Testa, et non Koila. On peut con-  
 clure de ces données diverses que Koila prit son principal  
 développement après qu'Auguste eut annexé la Chersonèse aux  
 domaines impériaux. La prospérité, acquise au dépens de  
 Moudista, dura sans doute assez tard, puisqu'aux conciles

AKAΔHMIA AΘHNΩN



roya(1) Elle a une baye(2), et célèbre des jeux(3) Il n'est pas impossible qu'elle ait été, à cette époque, le siège de l'administration des domaines impériaux en Chersonèse (4) quelques inscriptions latines, qui en proviennent certainement, ont été transportées par la suite de Nicée et d'Éphèse, l'évêque de Koile, Madister, et Kallipolis, est dit Calensis episcopus. de mur byzantin, dont nous parlerons plus loin, peut remonter à cette époque.

(1) BCH, IV (1880), p. 519.

(2) Ibid.

(3) Kiepert, *Annali*, 1849, p. 9. Le nom de  $\text{ΑΚΑΔΗΜΙΑ}$   $\text{ΑΧΩΝΩΝ}$  pour  $\text{Larum Eugenator}$  pieux, semble, s'il, de placer l'inscription à l'époque de Justinien.

4. BCH, IV (1880), p. 519. L'inscription, à laquelle nous avons déjà fait allusion, mentionne la construction d'un aqueduc et de théâtres élevés, en 55, aux frais d'un certain Tiberius Claudius Fauftus, qui appartient à la familia Caesaris. Cf., plus loin, l'inscription relative à un Collegium Larum, sans doute constitué aussi par les affranchis ou les esclaves impériaux.



à Madistos (1); aussi peut-on présumer qu'une partie des inscriptions recueillies à Abadystos doit être originaire de Koila.

Il n'y a presque aucun vestige actuellement visible qui puisse donner la preuve de l'ancienne prospérité de la ville. Choiseul-Gouffier signalait comme seule ruine apparente de son temps - un mur antique terminé par une tour ronde (2). Nous avons revu ces restes, qui demeurent considérables. Ils sont de façade byzantine. Le mur est large d'environ 1 mètre et est construit en pierres grossières assemblées sans mortier. La mieux conservée a une longueur de 30 m. environ, il descend du haut près perpendiculairement à la côte actuelle de la baie. La tour est à droite de la route; son diamètre est de 7 m environ; elle est séparée en deux par un mur de refend et construite dans le même appareil que la muraille d'enceinte. La seule différence est la présence de deux lits de briques, situés l'un à

AKAΔHMIA AOHNΩN



(1) Cf. notamment BCH, IV (1880), p. 512; CIL, III, 724; et ci-après, l'inscription relative au Collegium Laerum.

(2) Voyage pittoresque, III, p. 378-381, pl. 54-56, avec des vues intéressantes de Madistos et de la baie de Kilia.

1<sup>m</sup>. l'autre à 5<sup>m</sup>. au dessus du sol, et composés de trois assises superposées. Au dessus de chacun d'eux, une assise plus régulière de parpaings est apparente de l'extérieur.

Tels quels, ces restes nous donnent du moins quelque idée du tracé de la ville antique; elle s'étendait, semble-t-il, dans la plaine alluvionnaire au fond de l'anse; son rempart occupait la crête des collines environnantes. Comme à Marditès, la nécropole était au delà, plus profondément dans les terres, entre le rempart et le point d'écoulement, le plus haut

AKAΔHMIA <sup>sur le rempart</sup> <sup>à l'ouest de ce côté</sup> AΘHNΩN

<sup>5000</sup> <sup>en beaux débris</sup> <sup>si on les</sup> <sup>avait</sup> <sup>à</sup> <sup>relever</sup> <sup>au</sup> <sup>delà</sup> <sup>du</sup> <sup>trou</sup> <sup>de</sup> <sup>mur</sup> <sup>men-</sup> <sup>tionné,</sup> <sup>on</sup> <sup>voit</sup> <sup>reparaître</sup> <sup>en</sup> <sup>quelques</sup> <sup>endroits</sup> <sup>les</sup> <sup>traces</sup> <sup>de</sup> <sup>l'enceinte;</sup> <sup>au</sup> <sup>Nord-Est</sup> <sup>du</sup> <sup>fond</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>baie,</sup> <sup>près</sup> <sup>de</sup> <sup>constructions</sup> <sup>modernes,</sup> <sup>il</sup> <sup>existe</sup> <sup>en-</sup> <sup>core</sup> <sup>une</sup> <sup>tour,</sup> <sup>dont</sup> <sup>le</sup> <sup>diamètre</sup> <sup>est</sup> <sup>égal</sup> <sup>au</sup> <sup>diamètre</sup> <sup>de</sup> <sup>celle</sup> <sup>que</sup> <sup>Choiseul-Gouffier</sup> <sup>signale.</sup>

Un tchiflik, dit Lebera, occupe à peu près seul aujourd'hui l'emplacement de la cité disparue. On y a apporté un sarcophage orné de têtes de bélier, assez semblable à celui que nous publions ci-des-

sous, mais anépigraphe (1). Les autres antiquités <sup>153</sup>  
rassemblées au même lieu par le hasard des  
découvertes récentes avaient été déjà vendues  
lors de notre passage (2).

A Kilia, fontaine Christophorides; deux sarcopha-  
ges de granit violet, servant de auge à la fontai-  
ne, taillés dans les terrains du tchiflik Lebera. Hau-  
teur: 0<sup>m</sup>.56; dimensions des grands côtés: A, 2<sup>m</sup>.32;  
B, 2<sup>m</sup>.30. Longueur des petits côtés: 0<sup>m</sup>.91; épaisseur  
des fûts: 0<sup>m</sup>.19. Le sarcophage est anépigraphe  
et sans décor. Sur le sarcophage A, au centre, un

AKAΔHMIA AΘHNΩN

cartouche de forme ovale, sur lequel se trouvent  
des lettres; de chaque côté, une figure féminine, sur les côtés  
latéraux; de chaque côté, une guirlande plate, sans  
détail, appuyée au coin de la cuve sur une tête de  
bélier; sur les faces latérales, même guirlande, surmon-  
tée d'une rosace circulaire; travail médiocre. La pre-  
mière ligne de l'inscription commune à droite et continue  
à gauche du cartouche central; le reste est sur le cartouche  
même. Lettres très usées; haut., 0<sup>m</sup>.05 par la 1<sup>ère</sup> ligne

(1) Haut., 0<sup>m</sup>.47.

et la dernière; 0<sup>m</sup> 035 pour les autres. Ligeatures.

ΑΙΛΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣ ΕΠΕΓΡΑΨΑΤΗΝ ΣΟΡΩΝΕΑΥΤΕ  
 ΚΑΙ ΤΙΣΥΜΒΙΩΜΟΥ ΟΗΣΙΜΗ-ΚΑΤΕ  
 ΛΙΤΤΕΜΟΙ ΗΘΡΕΨΑΣΑΜΟΥ ΑΙΛΙΑΖΩΣΙ  
 ΜΗ' ΜΗΜΗΣΧΑΡΙΝ ΕΤΤΕ ΔΩΚΑ ΑΥΤΗ  
 ΤΗΝ ΥΠΕΡΑΥΤΗΣ ΤΕΙΜΗΝ ΚΑΙ ΤΗΝ  
 ΜΑΡΜΑΡΙΝΗΝ ΣΟΡΟΝ' ΕΙΔΕΤΙΣ ΤΟΛ  
 ΗΣ ΗΤΕΡΟΣ ΑΝΥΞΑΙ ΤΗΣ Ο  
 ΡΩΝ ΑΥΤΗ ΔΩΣΕΙ ΕΙΣ ΤΟΝ  
 ΔΙΣΣΚΟΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

χάρη [ω]  
 χαρί-  
 μαρμαρίων σορόν· εἰ δὲ τῶς τολ-  
 [αἴ]νον ἕως αὐτῶν τῶν σο-  
 ρ, ἔστιν εἰς τὸν  
 ρίσκων.

passage (1).

Les épitaphes de ce type ne sont pas moins nombreuses en Chersonèse de Thrace que dans toute la Thrace et le Nord-Ouest de l'Asie-Mineure, au II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle de notre ère (2). A Kilia même, A. H. ...

(1) Le propriétaire du téphalik ... en sa possession un bas-relief représentant un empereur ... d'un cavalier vêtu d'un ... au-dessus de sa tête une ... maître lui un ex-voto ... On nous a signalé ...

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

Νίγιος

Νίγιος Τυροφ...

Νίγιος Ζιργύπορις(?)

(2) CIG, 2015, et 2016, add.; BCH IV 1911, p. 17; ... p. 246. Les Mélanges Dumont-Homo ... rable pour la Thrace; cf. p. 515, note 1, B; (index ... épitaphes publiées dans le recueil peu connu ... ischnis; Athènes, 1877, p. 117; p. 291-313. Nous en ferons connaître prochainement quelques autres, qui sont conservées à Solonique. Plusieurs points relatifs aux épitaphes de ce type sont discutés par B. Keil, Über Kleinasiatische Grabinschriften, dans Hermes, 1908, p. 522 et suiv. et dans la dans la dissertation de H. Heimler, Die griech. Grabinschriften Kleinasiens (Halle, 1910).



trouvé une (1). On y constate, comme dans la nôtre l'absence totale de l'iota adroit au datif singulier. L'inscription de la fontaine Christophoridis paraît, pour certains détails orthographiques, plus négligée encore. On remarquera, ligne 1, que le lapicide a écrit *εαντα* pour *εαντα* [1]. A la dernière ligne, le redoublement du  $\Sigma$  dans *qious* est une particularité grammaticale plutôt qu'une négligence. *Fiscus* est un des termes latins les plus fréquemment adoptés dans le bilingue grec (2). Il est toujours transcrit *qious*. Cependant, d'une façon générale, la gemination de la consonne devant une autre consonne est un fait reconnu de la langue hellénistique (3).

(1) BCH, IV (1880), p. 514. *Zumbat, Die griech. Inschr., 110c2*  
 (2) Cf. *Öttinger, Die Orthographie Alterer Griech. Inschr. in griech. Inschriften* (Munich, 1899) et *J. Mayer, De Romanorum juris publicis vocabulis in graecum conversis*, Leipzig, 1903, p. 73.

(3) Cf. A. Thumb, *Die griech. Sprache im Zeitalter des Hellenismus*, 1901, p. 20, et *Handb. der gr. Dialekte*, 1909, p. 260, par. 15; Ed. Meyer, *Grammatik d. griech. Papyri*, 1906, p. 216.

On comparera le redoublement du  $\tau$  après un  $\nu$ , dans une inscription archaïque d'Éphèse; cf. Hogarth, *The archaic Artemisia*, 1908, p. 120.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Peut-être, sur l'Hellespont, doit-on le considérer<sup>152</sup> comme une survivance du dialecte colien, où ce redoublement du sigma est ordinaire (1)

La substitution de *es* à *i* dans *Esqui* est également un phénomène de la langue hellénistique, qui coïncide avec le développement de l'iotacisme (2). Ces indices s'accroissent avec la complication des caractères épigraphiques, les noms d'Ælius et d'Ælia, pour faire place à l'inscription vers la fin de l'époque antonine.

Le libellé même de l'inscription est curieux; Ælius Apollonides, qui a soulevé sa pitie filiale, s'appelle assez pompeusement, sans nécessité, les hon-

AKAΔHMIA



ΑΟΗΝΕΝ

neurs, 1970, p. 69. Pour des exemples de redoublement de *σ* relevés par Dumont-Homolle, *Mel.*, note de la page 492, et 61; 111<sup>c</sup>; 117<sup>d</sup>. Une inscription de Thasos, inédite, donne le nom de 'Ερασιπποδίας. Sur une stèle de Pagasai, on trouve 'Αριστοκλῆς; cf. Arvanitopoulos, *Προγράμματα Μουσείων*, n° 126, p. 364.

(2) *Ed. Meyer*, l.c., p. 89. Pour une liste d'exemples de ce phénomène dans les inscriptions thraces, cf. Dumont-Homolle, *Mel.*, note de la page 492; cf. aussi les suppléments de la *Ἐρασιπποδίας* (plus haut, p. 289, n. 1). On comparera, plus haut, la forme *αγιστῶν*, p. 282, et n. 1).

neurs qu'il a rendus à sa mère (1); il a édifié le présent sarcophage pour lui et sa femme; les menaces légales qui terminent l'épitaque ne s'appliquent évidemment qu'à la sépulture sur laquelle elles sont inscrites, et ne concernent point le sarcophage d'Ælia Zosimé (2). Le montant de l'amende était sans doute inscrit sous la dernière ligne; l'usure produite par les eaux n'en a laissé aucune trace. On ne nous a montré à Maites qu'une seule inscription venue de Koila. C'est un fragment d'inscription latine, sur pierre calcaire (fig. 1):

Chez Constantin Kyriakos Klossos. Haut. 0m 25; larg. 0m 49; ép. 0m 5. La pierre n'est complète que sur son côté supérieur. Haut. des lettres, 0m 5 pour la première ligne et 0m 4 pour les autres. Petits apices.

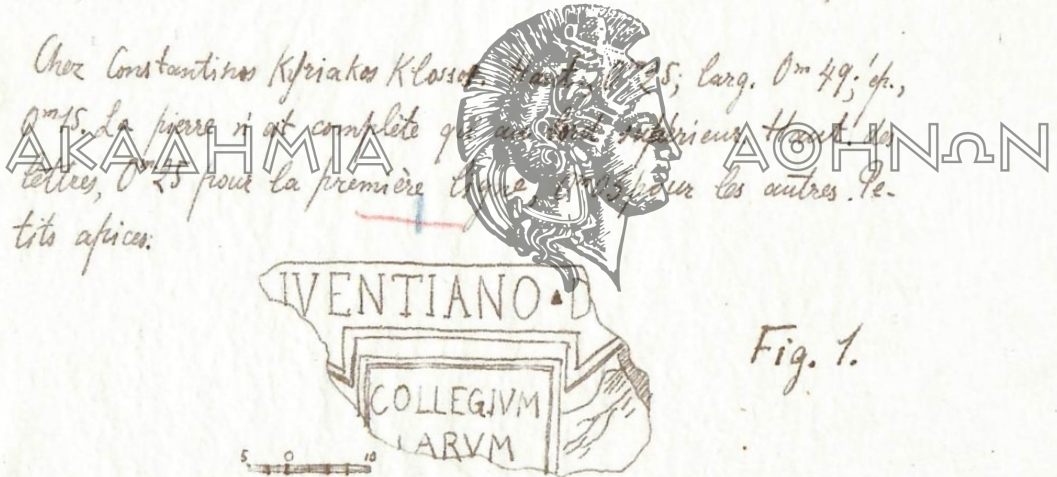



Fig. 1.

[? D]iventiano d[onum dedit?]  
Collegium  
[L]arum

L'inscription Collegium [L]arum occupe un cartouche rafi-  
(1) L'expression *ναλίσαντος* est fort incorrecte; *νάλισσα* ne semble pas avoir son sens ordinaire de donner en outre; c'est  
(2) L'expression *ἰνὴν ὑποῖν τὰ βύθη*, est caractéristique.

159  
 pelant celui du sarcophage Christophoriodes ci-dessus  
 publié et du fragment copié à l'église H. Georgios  
 par A. Hauvette (1). Cette disposition porte à croire que  
 l'inscription dont nous nous occupons ici provient aus-  
 si d'une sépulture. Ce serait alors le nom du mort  
 qu'il faudrait restituer à la première ligne (2). Le sar-  
 cophage paraît le don d'un collège funéraire. Aucun  
 collegium Larum n'était connu jusqu'ici en Thrace; et  
 aucun des 7 collèges qu'on y a signalés n'est spécialement  
 funéraire (3).

un simple renforcement d'épaulement comme l'εὐχρησά de  
 la 1<sup>re</sup> ligne est un renforcement de l'épaulement.

AKAΔΗΜΙΑ (1) B (H. V. 1880)  ΑΟΗΝΩΝ  
 conservé dans la cour  
 de l'église σὺν Χριστῶν καὶ Πατρῶν, et dont l'inscription a été  
 publiée par Becht; cf., ci-dessus p. 306, n. 1.

(2) Si notre restitution diventiano est acceptable, le défunt ain-  
 si honoré par ses collègues serait un Thrace d'origine. Ce nom  
 n'a pas encore été signalé, à notre connaissance, dans l'  
 onomastique thrace, mais les noms commençant par δι- y  
 sont nombreux, noms de peuples comme Digorri, de ville com-  
 me Diveltum, ou d'hommes comme Didas, etc.

(3) Pourtant le n° 205 du Rec. des insca. relatives aux cor-  
 porations de Romains, de Walzing (t. III de l'Étude his-  
 torique sur les corporations professionnelles chez les Romains,

La nécropole de Kilia, exploitée surtout, dit-on, depuis 1900, a enrichi les antiquaires des Sardanelles et de Smyrne. Le feu consul des États-Unis aux Dardanelles, Frank Calvert (1), avait acquis beaucoup d'objets provenant de fouilles clandestines. Ces pièces (n<sup>o</sup> 1899), est une inscription de Gollipoli qui pourrait être funéraire. Les collegia Sarum actuellement connus ne sont pas très nombreux; cf. Waltzing, l.c., CIL, III, 4038, 4792; V, 4440; VI, 671; pour les 7 collèges connus en Thrace, cf. Waltzing, n<sup>o</sup> 204-210.

(1) Mort le 12 août 1908 (cf. sa biographie dans la Zeitschr. für Ethnol., 1908, p. 929). Nombre de pièces trouvées ou acquises par Calvert ont été acquises par lui ou son fils, Frederick Calvert, au fort Siflik de Thrace, près d'Hissarlik. Sans aucune de ces deux collections, on ne nous a signalé de pièces venant de Kilia même. Un catalogue manuscrit de la collection Frank Calvert a été dressé, il y a une dizaine d'années, par F. Friessch. A ce catalogue se réfèrent les n<sup>o</sup> que nous donnons.

La collection ne comprend qu'une seule inscription, gravée sur un bas-relief funéraire (n<sup>o</sup> 404).

Plaque de marbre blanc rectangulaire; haut., 0<sup>m</sup>.75;

Long., 0<sup>m</sup>.45; ép., 0<sup>m</sup>.10. Stèle à fronton triangulaire; tenon d'attache à la partie inférieure dans le champ du relief, à droite, une femme drapée, assise sur un siège également drapé, les pieds sur un tabouret, la main droite posant sur les genoux, la gauche soutenant la tête. Devant elle, debout, un homme imberbe, vêtu d'un himation, les pieds chaussés de sandales; il donne la main droite à un jeune garçon, drapé de même sorte, et qui avance derrière lui; le relief déborde un peu sur le cadre, à gauche.

L'inscription occupe la bande au dessus du fronton; lettres peu régulières, hauteur 0<sup>m</sup>.02 environ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΜΑΡΤΙΝΟΥ  
ΔΙΟΧΗΝΩΝ

On retrouve dans cette inscription assez grossière les particularités et les fautes déjà connus par les inscriptions greco-romaines de la Chersonèse. Les formes Κραδης pour Κραδης, ιδω pour ιδιω, ne doivent être sans doute tenues que pour négligences du lapicide (1) Le nom de Tiberius Claudius est à rapprocher de celui du Tiberius Claudius Faustus qui construisit à Koila un aqueduc et des bains. Comme Faustus, Μαρτίνος appartient à la famille

(1) La forme Κραδης s'est pourtant déjà rencontrée; cf. Pape, Gr. Eigennamen, s. v. Κραδης

15.  
162  
lia Caesaris (1) Prima semble être précisément une affranchie impériale.

(1) Cf. n. 286, n. 6. Le nom de Mafaior n'est connu que pour celui du satrape de Babylone que combattit Alexandre; mais il peut avoir été d'origine cappadocienne ou traco-phrygienne; on sait par Hesychius l'existence d'un Mafais, ὁ Ζεὺς αὐτὰ ἔρψι, qui on rapprochera naturellement de Maraca, une des plus vieilles cités de Cappadoce; par Stéphane de Byzance, on connaît une ville de Mafaior en Bithynie. Lucien, Toxaris, 44, appelle Mafaria la fille d'un roi du Bosphore Cimérien. Un passage du Caucasus porte le nom de Maziris, un autre du Pont celui de Maracacae, et une frumplade *frumplade* même, celui de Mafaior. Enfin, la pointe Sud de la Chersonèse s'appelait Mafaria (Strabon, VII, 51. — Tzetzes, *vet. de Sophr.*, Cass; 534).

Il est à noter que, Vases: N° 253 petit vase à quatre anses et à couvercle en cloche, façonné à la main; argile brun-rouge, grossière; décor linéaire incisé. N° 254, coupe à relief et à décor végétal. N° 258, id. N° 259, id. Les trois vases sont de beaux spécimens de terra sigillata.

Terres-cuites: N° 265 à 267: types de Telephoros. N° 268: statuette de personnage viril drapé d'un himation. Le bras droit est enveloppé; à l'arrière du socle, inscription gravée, ΦΑΑ...ΙΜΜΑ. N° 269: jeune fille tenant une ardoise à écrire. N° 270, 273: types de femmes assises.

N° 274: statuette de femme enceinte, N° 275 278: guer-  
 riers scythes ou grecs; jambes réglées et mobiles; sur  
 le dos du n° 278: Marmor. Aenu... 1. Apo.... N° 279:  
 cheval, jambes réglées et mobiles. N° 280: deux en-  
 fants lutteurs; n° 281: Éros couronné de panoplies; n°  
 282: Éros monté sur un bouc; n° 283: Éros conduisant  
 un bœuf; n° 285: Éros jouant de la cithare; n° 286: É-  
 ros s'appuyant sur une petite Nike;

mais étant la forme thraco-phrygienne du mot  
 grec μάωω, les Grecs ont appelé Marcovora la poin-  
 te Μαρωρια (Ptol., II, 2, Mel., II, 2, et Pl.  
 ΑΚΑΔΗΜΙΑ 7. Mastifa © ΜΑΛΙΝΑ  
 mer qui baigne ce point de terre (Phylarque, chez Hy-  
 gin, Ast., II, 40); peut-être faut-il corriger ce mot  
 en Marcovora, qui est également le nom d'une des  
 montagnes au voisinage de Smyrne; on le rapproche  
 soit de Mastifa, ville de Phrygionne.





Les vases et terres cuites venues de Kilia ne sont pas rares dans la partie de la collection Frank Calvert qui est demeurée aux Dardanelles. Les pièces, achetées en 1900, proviendraient de la nécropole située au Nord-Ouest de la baie de Kilia, depuis le tchiflik Lebera jusque sur les pentes des collines qui cernent l'emplacement de la ville antique et rejoignent le massif du Mal-Tépe (1). Les tombes explorées, très nombreuses, étaient de modèles divers, quelques-unes formées par des pithoi, d'autres aménagés avec des plaques de pierre ou de terre-cuite.

Les sarcophages de la fontaine de St. Théodore et de tchiflik Lebera furent les plus riches sépultures les plus riches (2).

Nous signalerons ici les pièces les plus importantes que la collection Frank Calvert doit à cette nécropole.

(1) Kiepert, Special-Karte vom westl. Kleinasien, Carte 163.

(2) Cf. aussi les sarcophages signalés par A. Hauvette, BCH, IV (1880), p. 511. Frank Calvert avait tenté quelques recherches sur l'emplacement du Mal-Tépe, où l'on pouvait espérer retrouver l'Acropole de l'ancienne ville. Les sondages ne firent attendre que le roc.

n° 287: Éros jouant avec une oie. N° 288-289: Aphrodite. N° 290-293: quatre kermès de Dionysos. N° 294: Silène assis par l'ivresse.



AKAΔHMIA

AOHNΩN

Objets divers: n<sup>os</sup> 294 à 337: Lampes d'argile; n<sup>os</sup>  
338 à 345: Bronzes (1); n<sup>o</sup> 345: flèche en bois: pyra-  
mide à trois faces très allongée, haute de 0<sup>m</sup>.028 à  
0<sup>m</sup>.03; n<sup>o</sup> 346: id., douille ronde garnie de trois bar-  
belures comme des plumes; haut., 0<sup>m</sup>.03 à 0<sup>m</sup>.037.

Les pièces I-XVI, ci-après décrites et reproduites,  
ont été achetées par l'un de nous chez un antiquai-  
re de Sardanelles, qui a nommé Kilia pour lieu de  
trouvaille (?). Les n<sup>os</sup> permettent de se reporter aux plan-  
ches II et IV, et à la légende.

Obj. I. N<sup>o</sup> I. Flûte conique à fond plat et panse  
conique, avec un étranglement au départ du col. Haut.  
de la panse, 0<sup>m</sup>.05; diamètre: 0<sup>m</sup>.02; diam. de l'embou-  
chure, 0<sup>m</sup>.02, de la panse, 0<sup>m</sup>.045. Verre irisé, de teinte  
opalinée (3).

N<sup>o</sup> II Panse sphérique avec étranglement au départ  
du col. Haut., 0<sup>m</sup>.07 (col: 0<sup>m</sup>.03); diam. à l'embouchure,  
0<sup>m</sup>.05, à la panse, 0<sup>m</sup>.04.

Verre irisé, teintes vertes et roses.

N<sup>o</sup> III. Panse piriforme, avec léger étranglement au  
départ du col. Haut., 0<sup>m</sup>.06 (col: 0<sup>m</sup>.02). Verre bleu tran-  
sparent à irisation, teintes vertes et roses.

N<sup>o</sup> IV Panse ovale avec étranglement au col. Haut.,

0<sup>m</sup>055; diam. à l'embouchure, 0<sup>m</sup>047, à la panse,  
0<sup>m</sup>028; verre bleuâtre.

N<sup>o</sup> V Type analogue, haut., 0<sup>m</sup>06; verre bleuâtre.

N<sup>o</sup> VI. Enochoë sans pied, rappelant la forme de la  
Lagina. Anse coudeë; autour de la base de l'anse, ra-  
tes au fil de bronze qui servent à suspendre le vase;  
haut., haut., 0<sup>m</sup>11; diam. à la base, 0<sup>m</sup>07, à la panse,  
0<sup>m</sup>09. Verre blanc mince et léger; belle irisation d'  
un bleu verdâtre, avec du rose par endroits. Brisu-  
re à la panse.

N<sup>o</sup> VII. Amphore à anses coudees; haut., 0<sup>m</sup>08; diam.  
à la base, 0<sup>m</sup>04; au goulot, 0<sup>m</sup>07; diam. max. à la pan-  
se, 0<sup>m</sup>07. Verre léger, transparent. Verre blanc à la  
panse et au goulot et aux anses. Dans les anses sont encore  
passés deux anneaux de bronze; à l'un d'eux est at-  
tachée une chaînette à quadruple torsade (4).

(1) Les n<sup>os</sup> 338-339 sont de petites amphores.

(2) Le même marchand était devenu acquéreur de plusieurs  
pièces de la collection. Fr. Calvert, provenant de Koila, notam-  
ment les n<sup>os</sup> 280, 345, et, (cf. plus loin), du n<sup>o</sup> 400, pro-  
venant de Dysimacheia.

(3) Cf. Kisa, Das Glas im Altertum, Leipzig, 1908; t.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ

ΑΘΗΝΑΙΣ

1, p. 135, fig. 68.

(4) La technique des vases d'argile à anses de bronze est connue; cf. Pottier-Reinach, BCH, VII (1883), Applications de bronze appartenant à des vases de Myrina, p. 440 et suiv., pl. IV et V; cf. aussi Kiss, L. L., t. 1<sup>er</sup>, p. 125, fig. 63 (pour les vases de verre.

N° VIII. Bol à bords légèrement inclinés vers l'intérieur. Diam. sup., 0<sup>m</sup>08; diam. max., 0<sup>m</sup>09; haut., 0<sup>m</sup>06. L'épaisseur des parois atteint 0<sup>m</sup>0025. Verre transparent blanc, à irisation rose et opaline.

N° IX (a-b) (fig. 2). Coupe sans pied à fond aplati. Diam., 0<sup>m</sup>25; prof., 0<sup>m</sup>06. Verre est orné de 21 godrons rayonnant du centre. Couleur brun, transparent.

AKAΔHMIA

AOHNΩN



Fig. 2 (IX<sup>a</sup> et IX<sup>b</sup>).

Beffe irisation violacée. Amphorisque. Le verre entre dans la catégorie des verres incrustés de pâtes multicolores. On sait que par la technique et la forme, ces balsamaïres se révèlent d'origine égyptienne. Répandues partout à l'époque hellénistique, ils restent en vogue jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (2). Haut., 0<sup>m</sup>06.

N° XI. Petite coupe en bronze. Diam., 0<sup>m</sup> 074; épi, 168  
0<sup>m</sup> 015; haut., 0<sup>m</sup> 35.

N° XII. Chien en terracotta, un collier à bulla autour  
du cou, sur une base; figurine creuse, brisée en partie  
à l'arrière. Haut., 0<sup>m</sup> 09; long. de la base, 0<sup>m</sup> 05.

N° XIII. Lampe d'argile; long., 0<sup>m</sup> 155, dont 0<sup>m</sup> 035  
pour le bec. Haut., 0<sup>m</sup> 03. Argile jaune-rose. Lion bondis-  
sant. C'est, comme on le verra plus loin, l'emblème de  
L'Asimacheia.

N° XIV. Trouse d'oculiste enfermée dans un tube  
en bronze,  $\alpha$ , long de 0<sup>m</sup> 14;  $\beta$ , 0<sup>m</sup> 018;  $\gamma, \delta, \epsilon$ , instruments  
en bronze;  $d$ , baguette de

**AKAATHMIA** I, p. 47, 48, 49 (cf. **ACHN** N



siècle).  
(2) Cf. Kisa, l.l., t. I, p. 11, p. 11. p. 407; cf. par-  
ticulièrement p. 11, fig. 5 (amphorisque égyptienne de  
la 18<sup>e</sup> dynastie). Autres exemples dans N. de Ridder, La  
Collection de Clercq, t. VI (1909): Les terracuites et les  
verres.

(3) Cf. Pottier-Reinach, La nécrop. de Myrina, p. 212-  
213 et Dict. Ant. Jaglio-Pottier, s. v. Oculistae, à pro-  
pos de l'usage de ces bâtonnets.

N° XV. Alabâtre corinthien. Haut., 0<sup>m</sup> 062; baguette;  
zone de sphinx; chasse au lièvre; figures incisées (1).

N° XVI. Tête de Bès, en stéatite verte, d'un beau

22  
 poli qui fait penser à de la faïence. Long. max., 0<sup>m</sup>065; haut., 0<sup>m</sup>08; larg. max., 0<sup>m</sup>03. Par derrière, six rangées de dactyles incisés en forme de boucles, figurant la chevelure; à l'avant, même stylisation pour représenter la barbe; la cavité des yeux était sans doute originellement occupée par deux pierres précieuses. Un trou, profond de 0<sup>m</sup>07, évidé par dessous le milieu de la pièce; il indique qu'elle était sans doute enmanchée. La stylisation des traits (sourcils, plis des paupières et des joues) se retrouve fréquemment sur les terres-cuites hellénistiques.

A part les n<sup>os</sup> XVI et XVI, à part aussi les plus beaux spécimens de *AKAΔHMIA* et *AOHNON* qui appartiennent à la collection de *AKAΔHMIA* et *AOHNON*, toutes ces pièces représentent bien le matériel d'une nécropole gréco-romaine. La terre sigillata, de bonne qualité, ne peut appartenir qu'aux deux premiers siècles après J.C. Très peu d'objets, provenant des tombes attesterait l'ancienneté de Koila. Or ces sont-ils d'une provenance ou d'une authenticité douteuses. Ainsi une petite idole plate en albâtre de la collection Fr. Calvert (1), des armes primitives (2) un chaton corinthien en or,

(1) Cf. Pottier, Cat. des vases du Louvre, p. 434 et suiv.

(2) N<sup>o</sup> 397; publiée par Vischow, Alt. thebanische Gräber, pl. XII, n<sup>o</sup> 7.

(3) Ibid. n<sup>o</sup> 398, hache; n<sup>o</sup> 399, hache marteau perforée.

assez suspect. (1).

Mentionnons enfin, bien qu'il ne s'agisse plus de Koila, une pièce ayant appartenu à la collection Fr. Calvert (2), et qui pourrait être de quelque importance pour l'histoire de la Chersonèse. C'est un poids, en bronze, sans doute jadis doré, de forme presque carrée, sur lequel est représenté en léger relief un lion bandissant (fig. 3). Autour, on lit l'inscription suivante.

ΑΥ  
ΣΜΙ  
Ανομαγρια

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

gauche  
isodome, avec  
porte à deux battants;  
de là semble sortir un ar-  
bre; devant la porte est un  
homme étendant le bras  
gauche vers une femme  
placée devant lui et vê-

tue d'une robe à volants; entre eux, plus près de la femme, un pilier planté en terre; dans le champ, au dessus du pilier, une étoile. Si la pièce est authentique, elle doit provenir plutôt d'Hissoelik que de Kilia, ainsi d'ailleurs que les N<sup>os</sup> 397 et 398.

La provenance de ce poids est certaine. Il a été <sup>trou-</sup>  
 vé à Kardia, sur promontoire dit aujourd'hui Ba-  
 kla-Burni, qui s'avance au Sud dans le gol-  
 fe de Xeros, l'ancien Melankolpos. Cette pointe  
 de Bakla Burni porte des ruines encore non  
 identifiées; la trouvaille du poids du plomb, dé-  
 crit ci-dessus, serait un argument pour y placer  
 l'ancienne Lysimacheia, déjà en ruines au  
 temps de Pline, plutôt qu'au village d'He-  
 xamili, au Sud de Kavak, où Kiepert croit re-  
 trouver la même

A quatre kilomètres au Nord-Ouest de Ki-  
 dia, sur la route qui mène à Kardia, <sup>AKAΔHMIA</sup> <sup>AKOHNON</sup>  
 étend un plateau qui commande la poin-  
 te de la Chersonèse. L'on aperçoit les deux  
 mers. A peu près à mi-chemin entre les deux vil-  
 lages, au tekke dit de Khodjadie, nous avons rencon-



(2) Aujourd'hui en la possession de M. A. J. Reimach.

(3) Cf. la lampe n° X III.

(4) N° 400. Un poids tout à fait analogue appartient  
 au musée du Louvre: salle des bronzes, M. N. C, n°  
 1796, (acquis à Smyrne, en 1894). Cf. Papadopoulos  
 Kéramous, Ta apx. Kuppr. Aada, 1875, et Cat. descript.  
 des poids antiques du Mus. de l'école évangel., dans  
 le Mouvion. t. I-II.



172

tre, parmi les ruines modernes, l'emplacement d'un site antique, qui semble avoir passé jusqu'ici inaperçu. Deux fragments d'inscriptions, l'une grecque, l'autre latine, permettent de dater approximativement l'établissement qui s'est élevé dans cette position dominante. D'autre part, les restes d'une église byzantine attestent qu'il a dû exister anciennement, à cet endroit, un lieu de culte païen; à ce sanctuaire appartenait peut-être quelques chapiteaux en tuf, que nous avons retrouvés maçonnés dans les murs de *mikra gyleria*. Un de ces chapiteaux, que nous avons retrouvé, présentait

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΔΙΑΜΕΤΡΟΥ ΔΕ ΤΟΥΤΟΥ ΑΘΗΝΑΙΩΝ



le, au même endroit, le tambour et une colonnette en tuf, de 0<sup>m</sup>.28 de diamètre à la partie supérieure (1).

Haut. de la pierre, 0<sup>m</sup>37; larg., 0<sup>m</sup>265; l'inscription est gravée au dessous d'une plinthe large de 0<sup>m</sup>.065, en faible saillie; haut. des lettres, 0<sup>m</sup>055; interligne, 0<sup>m</sup>025.

ΙΑΙΟC	A] <i>ἱεροσ</i> . . . . .
PONE	ἑδναα τῶν οὐ] πόρ ἰ[παρωῖ?
TEKN	ἰ] τῶν] ἑἰς ἑἰς . . . . ?

(1) Des pièces d'architecture tardive abondent; nous avons remarqué des jambages de niche ou des harastades de fenêtre en forme de demi-colonnnettes engagées, plin-

Un fragment d'inscription grecque était encasté dans le mur d'un petit cimetière turc:

Dans une maison abandonnée, nous avons découvert un morceau plus intéressant d'inscription monumentale (fig. 4), provenant probablement de la frise d'un édifice ionique.

Long. de la frise, 0<sup>m</sup> 42; haut., 0<sup>m</sup> 22; brisée à l'arrière; haut. des lettres: 1<sup>re</sup> ligne: 0<sup>m</sup> 105; 2<sup>e</sup>, 0<sup>m</sup> 07; interligne, 0<sup>m</sup> 045; gravure extrêmement soignée.



La 1<sup>re</sup> ligne, ayant les lettres les plus grandes, devait vraisemblablement contenir le nom du dieu auquel la dédicace est faite (1). A la 2<sup>e</sup> ligne étaient mentionnés les auteurs de la dédicace.

Plusieurs fragments d'une frise d'ovos, haute de 0<sup>m</sup> 16. D'époque byzantine sont maints chapiteaux finement travaillés des plaques décorées de rosaces et de torsades. Une feuille à cet endroit permettrait peut-être de reconnaître la primitive de ces morceaux.

(1) Notre restitution est fondée sur la forme des

Si les villes de la Chersonèse étaient ainsi un temple en commun, il y a lieu de croire qu'elles formaient entre elles une sorte de confédération. Il devrait en être déjà ainsi au temps où les Athéniens, 353 et en 343, envoyèrent des cléragues en Chersonèse, puisque les textes et les inscriptions qui se réfèrent à ces événements opposent aux Xerponoiotes les Athéniens établis dans la Chersonèse(1) Peut on croire qu'il en fut de même quand la Chersonèse passe aux mains des Romains? Il faut ici rappeler quelques faits. Une

lettre et sur l'exemple d'une autre trouvée en Bulgarie:  $\chi\omicron\upsilon\iota$   $\omicron\phi\phi\iota\eta\iota\omicron$   $\mu$   $\alpha\epsilon\upsilon\mu\epsilon\iota\omicron$   $\chi\epsilon\rho\sigma\omicron\upsilon\eta\iota\omicron\varsigma$   $\alpha\theta\eta\eta\alpha\iota$   $\alpha\theta\eta\eta\alpha\iota$   $\alpha\theta\eta\eta\alpha\iota$

$\chi\epsilon\rho\sigma\omicron\upsilon\eta\iota\omicron\varsigma$



$\alpha\theta\eta\eta\alpha\iota$

(1) Cf. P. Foucart, Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace, extrait des Mémoires de l'Inst. des Inscr., 1909, p. 30-35. Nous n'avons pas pu voir la dissertation de Schultz, Le Chersoneso Thracica, Berlin, 1853.

une inscription de Testas(1) atteste qu'en 209 Ptolémée IV était encore maître de la Chersonèse, probablement cédée à Ptolémée III après ses victoires sur Séleucos II (vers 243(2). Tite-Live a raconté, d'après Polybe, comment, dans l'été de l'an 200(3), Philippe s'empara une à une des possessions ptolémaïques en Chersonèse de Thrace. Après la défaite du roi à Kynosképhales, en 196, Antiochos le Grand s'établissait l'autorité des Séleucides. Après la défaite de son père à Kynosképhales, en 196, Antiochos à Magnésie, sur son tour, dans le traité de 188, se fit reconnaître la Chersonèse à son tour.

175 voyage.  
dans la  
Chersonèse  
et aux îles  
de la mer  
de Thrace  
voir Ducard  
& Reinach  
in Bull.  
de Corr.  
Hellénique  
1912  
p. 275-275

AKAΔHMIA, ... AΘHNΩN



- (1) Stttenberger, Orient. q...
- (2) Polybe, V, 34, 7-8, ed. Büttner-Wobst. Bouché-Leclercq, Hist. des Lagides, I, p. 263.
- (3) Liv., XXXI, 16, 5. Dans la Chersonèse, Philippe reçoit la soumission volontaire d'Élaïos et d'Alpékhon-  
nèssos; Kallipolis et Mardaita se livrent pareillement, ainsi que quelques places moins fortes; la conquête s'achève par la prise d'Abidos.
- (4) Pol. XXI, 48, 9. Χερσονήσος ἢ Δουμπαύνας, ἢ τὰ ἀπο-  
ροπῶντα τῶν ἰσθμῶν ἢ χερσονήσος ἢ Ἰνσ Ἰσ Χερσονήσος. Liv. XXXVIII, 39: Chersonesum in Europa et Lysimachiam,

officiel de cette nouvelle province du royaume de Pergame fut « ἰσπάρῳ ἡγεμὸν ἐν Ἰσπάρῳ »

(1). Le titre de son gouverneur est celui de οικονομῶν ἐν Ἰσπάρῳ ἡγεμὸν ἐν Ἰσπάρῳ (2).  
castella, vicos, agros, quibus, finibus tenerent Antiochus. Antiochus III avait évacué la Chersonèse en 190; cf. Liv. XXXVII, 31 et 33; Appien, Sijr. 21, 24 et 29.

(1) En 183, on voit des troupes pergaméniennes passer des côtes nord X. ij O. rōnos, Dittenberger, Orient. gr., n° 330.

(2) C'est le titre que porte le ἡγεμὸν ἐν Ἰσπάρῳ à qui Ménas de Ἰσπάρῳ envoie des lettres pour défendre la ville, lors des incursions de Ἰσπάρῳ, roi des Kainiens et des Odruses (vers 153-149); cf. Dittenberger, Orient. gr., n° 339, l. 13. Le stratège, qui s'appelait Ἰσπάρῳ, était peut-être le successeur du κορραγὸς Ἰσπάρῳ praefectus, qui, de concert avec le κόρηλος Ἰσπάρῳ Athesbis, sans doute chef des Sapéens, envahit, en 172/1, le royaume de Ἰσπάρῳ, l'allié de Persée (Liv. XLII, 67). Cette stratégie de la Chersonèse ne devait pas dépasser Μακρονήσος et Αἴνος, à l'Ouest, Δισανθή et Περίνθος, à l'Est. Au delà de Περίνθος, l'Ἰσπάρῳ οικονομῶν, dont on a vu que Bizye était la capitale, s'aventurait jusqu'à Ἀπολλωνία (Ptolémée, III, 12; Eph. ep.,



AKAΔΗΜΙΑ ΔΟΗΝΩΝ

Euménès II paraît avoir fait reconstruire Panion<sup>(1)</sup>,  
et relever le Mokron Teichos, mur de 40 stades, qui  
traversait l'isthme à la hauteur de Lysimachia et  
protégeait la Thessalie contre les incursions des Thra-  
ces<sup>(2)</sup>.

La domination s'étendait au moins jusqu'à Bisam-  
thé (Rhodosto)<sup>(3)</sup>, dont les belles carrières de mar-  
1875, II, p. 252; Arch. épigr. Mittl., X (1886), n° 4, p.  
240); IGR, fasc. I, n° 677; n° 801:  $\omega\pi\alpha\rho\alpha\gamma\iota\sigma\tau\omicron\varsigma$   $\Lambda\omicron\upsilon\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$   
 $\epsilon\nu\sigma\iota$   $\tau\epsilon\pi\iota\rho\delta\omicron\rho$ . Peut-être l'influence des rois de Per-  
gamme s'est elle exercée sur cette stratégie, bien que  
Térés, qui semble être un roi, fut le beau-frère de Per-  
gamme.  $\text{AKA}\Delta\text{HMIA}$   $\text{AOHNON}$   
près du Danube, peut-être être placée. Cette stratégie  
forma le noyau de la Thrace qui resta un royaume  
indépendant jusqu'en 46 ap. J. C.

(1) A en croire la dédicace où il est célébré comme le  
vainqueur des rois, cf. Seure, BCH, 1900, p. 165; Sit-  
tenberger, Orient. gr., n° 301.

(2) Cf. Strabon, VII, fragments 51 et 55; Pline, IV, 43  
et 48; Ptolémée, III, 11, avec la note de C. Müller, p. 476.

(3). Voir les trois dédicaces qui ont été trouvées en l'hon-  
neur d'Euménès II, d'Attalos II, et de leur épouse  
Stratoniké; Dittenberger, Orient. gr., n° 302-304. Pour la  
date (172), cf. Ferguson, Clas. Philol., 1906, p. 233.

Orce (1) étaient peut-être comprises dans les possessions personnelles que les rois de Pergame paraissent s'être taillées dans leur province thrace, et desquelles empereurs héritèrent (2). Une certaine autonomie semble avoir été laissée cependant aux villes. Ainsi, Sestos conservait le droit de frapper monnaie; elle avait ses assemblées du conseil et du peuple (3).

178

(1) Cf. Dumont, Archives des missions, 1876, Inscr. de la Thrace, p. 64. Pour les carrières, Strabon, VII, p. 55.

(2) Sur les Agri Attolici, cf. Cicéron, De lege agrari, a, II, 50, et plus haut, p. 284, note 2.

(3) Cf. le décret bien connu de l'empereur de Mémas de Sestos dit Tenberger, daté de l'an 339, avec la commentaire de H. von Tritsch, *Notizma*, (1908), p. 1 à 13. Contrairement à ce qu'on a dit, nous ne croyons pas que les *Xepornoira*, nommés par Polybe (XXVI, 6) parmi les peuples autonomes qui ont participé au traité entre Éumènes II de Pergame et Pharnakès du Pont, en 179, soient les habitants de la Chersonèse de Thrace; ce seraient ceux de la Chersonèse tourique, voisins sans doute du satrapate Gadabos, qui a signé aussi le même traité; cf. A. J. Reinach, *Rev. arch.*, 1909, II, p. 59 et suiv. C'est par confusion avec Abydos qu'il a été dit à cette place que Sestos avait été reconnue autonome en 188. On avait montré précédemment, dans

AKAΔHMIA AΘHNΩN



Aussi n'y a-t-il rien d'impossible à ce que, au lendemain de la mort d'Attale III (133), les villes de la Chersonèse se soient groupées en un noyau.

Le noyau devint-il un conventus? On sait que le terme est pris en deux sens différents: c'est tantôt la circonscription judiciaire ou conventus iudicium, tantôt la colonie formée par les Romains domiciliés, conventus civium Romanorum, ou cives Romani qui consistent.

En faveur de la première hypothèse, on pourrait faire re-

voir le même article, 1908, *ibid.*, p. 194, pas quelle erreur certains auteurs ont pu être amenés à parler quelque-

AKAΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΑΙΩΝ

fois d'une région, comme les Romains parlèrent entre les Égyptiens et le roi de Pergame (cf. ci-dessus, p. 282, n. 5).

Le général romain qui, sur la demande de Ménas de Thèbes, vint délivrer la Chersonèse, après l'invasion des Thraces, qui s'y étaient jetés à la mort du dernier roi de Pergame (133), était le préteur M. Cosconius, qui commandait depuis 135 en Macédoine. On peut ajouter que le sarcophage d'un certain Cosconius ingenuus, trouvé à Devna, près de Philippopoli (*Aech. ep. Mitth.*, 1886, p. 192) permet de supposer, ou la rareté du nom, que Cosconius fut le premier patronus de ces pays thraces.



180

marquer que les conventus juridici ont très souvent pour chef-lieu un municipium honoré du droit de frapper monnaie. Or c'est, on l'a vu, le cas de Koila, et il faut ici rappeler qu'une série de monnaies de la ville montre précisément un temple tetrastyle, à l'intérieur duquel se voit un dieu, tenant de la main gauche une cornucopia, dans la droite, semble-t-il, une statue de Tyche (1) serait-ce le temple fédéral situé autrefois à l'emplacement des ruines de Khodjadjéri, à une lieue au dessus de Kiria, sur un plateau élevé d'où l'on domine toute la Chersonèse?

(1) British Mus. Cat., Thracian coins. Les attributions incertaines peut-être à reconnaître le génie de la cité. **AKAAHMIA** **AOHNON**



On trouve aussi ailleurs la cornucopia, ou isolée, ou associée à une proue de galère. D'autres monnaies portent au revers la statue de Silène ou de Marsyas. C'était, on le sait, l'emblème ordinaire des colonies romaines. Le fait porte à croire que Koila fut un municipium, soit de la 1<sup>re</sup> catégorie, celle dans laquelle tous les citoyens jouissaient de la civitas romana, soit de la 2<sup>e</sup>, celle où la civitas était conférée à tous les décuriens: cf. Toutain, Municipium, dans Baglio-Pottier. Dict. Antiq., s. v.

En faveur de la seconde acception du mot conventus, on peut invoquer les ἀστυματευματων Πρωτων qui <sup>81</sup> figurent aussitôt après le ὄψιος dans une inscription de Jastos (1). Les cives Romani étaient dits qui negotiantur aussi bien que qui consistunt (2). On peut faire valoir aussi le nombre relativement considérable des inscriptions latines trouvées dans la région; il s'y ajoute celle qui est ici le point de départ de nos recherches.


La question ne paraît pas pouvoir être résolue avec les documents dont on dispose actuellement (3).

(1) Haugwitz, BCLH, I, 1, 5. 6. On ne saurait invoquer cette inscription, car la conjecture ἰστυματεω est confirmée par la ἰστυματεω des conventus de citoyens romains etait nécessaire à Jastos, qui n'avait pas la civitas romana; il n'aurait pu en même raison d'être à Koile qui possédait ce droit.

AKAΔΗΜΙΑ  ΑΟΗΝΩΝ

(2) Koeneemann, art. Conventus, dans Paulif-Wissowa, Real-Encycl. — Koeneemann a classé, col. 1185, Jastos parmi les conventus civium Romanorum.

(3). L'existence d'une sorte de conventus est d'autant plus vraisemblable que, jusqu'à la réduction de la Thrace en province, en 46, la Chersonèse, resta détachée et isolée. Il est probable que Claude l'incorpore à la province nouvellement créée. Pour l'y mieux rattacher, il créa

Mais il permettent de la poser, et, en tous cas, d'  
 à Apros, à la rencontre des routes venant d'Amos, de Cher-  
 sonèse, et de Perinthis, la colonia Claudia Apros, qui  
 devint avec Perinthis la plus grande ville de la ré-  
 gion (cf. Hirschfeld, dans Pauly-Wissowa, s. v. Apros). Mais  
 Vespasien aurait modifié cet état de choses; c'est du moins  
 ce qu'il semble, si l'on rapproche ici quelques témoigna-  
 ges: d'un côté, Eustathe (ad Dionys., 270 et 323) nous  
 apprend que Vespasien détacha la Thrace de l'Europe  
 pour la rattacher à l'Asie; d'autre part, Malalas  
 (X, p. 262<sup>b</sup>) montre le même empereur transformant  
 Perinthis en métropole sous le nom de Herakleia; en-  
 fin, une inscription donne, sous Vespasien,  
 ΑΚΑΔΗΜΙΑ  un procurator provincial Helles-  
 pontis (CIL, VI, 875; cf. *Annuaire de l'Asie Mineure*, II, 378).

On peut en conclure que ces faits méritent plus de  
 crédit qu'on ne leur en a accordé (cf. Marquardt,  
 I, 199). Il suffit d'admettre qu'il ne s'agit pas de  
 la Thrace entière, mais de la Thrace helléspontique. Vespasien  
 avait pu expérimenta, lors de son avènement, l'  
 utilité qu'il y aurait à réunir les deux rives de l'Hel-  
 lespont sous un même gouvernement. N'est-il pas mai-  
 semblable d'admettre qu'il créa une province Helles-  
 pontis, avec Perinthis-Herakleia pour métropole et résiden-  
 ce du procurator? La Chersonèse de Thrace fut, semble-t-

entrevoir quels progrès avait fait la romanisation en Chersonèse, à l'époque où les Chersonésites s'unirent pour élever un temple, probablement au dieu suprême de Rome, Jupiter Optimus Maximus.

Elle fut incorporée à cette nouvelle province, qui ne survécut pas sans doute à Domitien. La Chersonèse ne reçut peut-être un procurator spécial que sous Trajan, quand la Thrace devint province prétorienne au lieu de procuratorienne. C'est sous Trajan que se place l'inique regionis Chersonesitorum procurator Augusti qui soit connue (CIL, III, 726). Mauguardt ne signale que deux de ces procurateurs de la Thrace, dont le premier fut celui de la Chersonèse, en sous titre (CIL, III, 6223, Raabnka, Antibes 60 km. in Bulgarien, *Revue de l'Épigraphie*, n° 19), un autre sous Domitien (Borghesi, III, 474; Dumont, *Inscript.*, n° 72).

~~De scriptis~~

AKAΔHMIA  ΔOHNON